



## Chauffe-eau défectueux dans appartement tout juste loué

Par **Benjbenjbenj**, le 02/09/2015 à 19:45

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement depuis le 24 août. Il y a trois jours, j'ai remarqué en prenant une douche que l'eau était tiède. J'ai alors pensé que j'étais peut-être en fin de ballon d'eau chaude mais le lendemain, plus d'eau chaude du tout! J'ai alors forcé le fonctionnement en heure pleines pensant que cela venait peut-être de la modification du contrat EDF mais même problème. Il semble donc que le ballon soit en cause (car un voyant prouve qu'il est bien alimenté électriquement). J'ai appelé l'agence qui m'a dit de bien vérifier le disjoncteur car ils ne voudraient pas me "facturer le déplacement de l'électricien". Mes question sont donc :

Dans ces circonstances, qui doit payer la réparation du chauffe-eau sachant que j'ai emménagé il y a à peine plus d'une semaine?

Que me conseillez-vous de faire pratiquement pour régler mon problème, notamment, que devrais-je dire à l'agence afin de faire avancer le dossier sans avoir de frais que je trouve injustifiés.

Je vous remercie d'avance de votre intérêt et de votre aide dont j'ai bien besoin!

Bonne soirée.